

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation du tarif télégraphique établi par l'Arrangement conclu, le 3 novembre 1882, entre la France et la Roumanie. (N° 117, session extraordinaire 1882.) — Nommée le 21 décembre 1882.

MM.

- 1^{er} BUREAU : MAGNIEZ. —
2^o — ADAM. —
3^o — LE BASTARD. —
4^o — MUNIER. —
5^o — LACOMME. —
6^o — LABITTE. —
7^o — DE PARIEU. —
8^o — CLAMAGERAN. —
9^o — JOHN LEMOINNE. —



PATTE A REGISTRATION

Le mardi 22^e /
Précédent de M Adam Dagen Dagen

M Adam est nommé Président

M Moigney est nommé Secrétaire
et rapporteur

La commission de l'humanité est poursuivie
au profit

La séance est levée

Le Secrétaire
Moigney

Le Président
Adam